

Stratégie éolienne

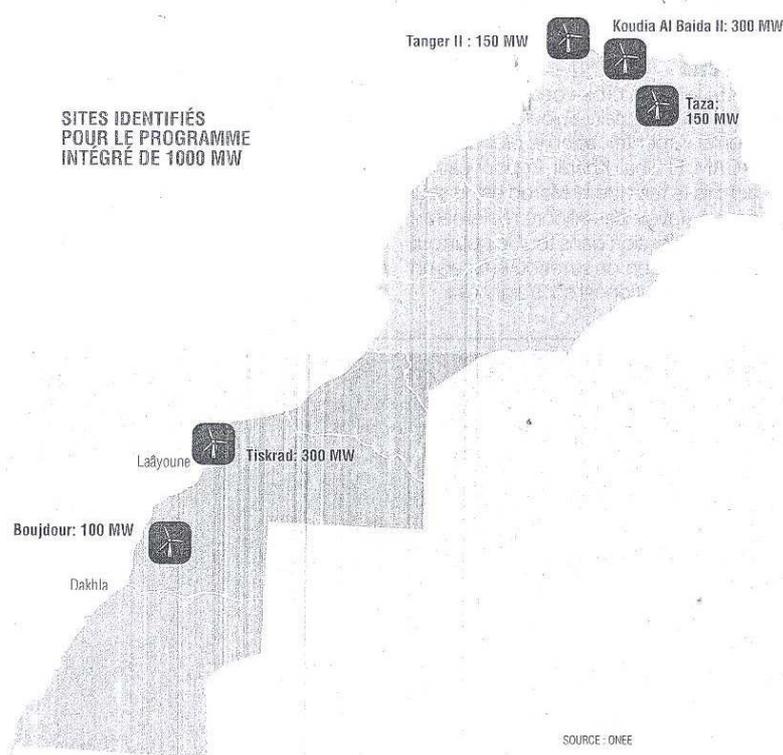
Les choses sérieuses commencent

● L'ONEE vient de remettre le cahier des charges de l'appel d'offres relatif aux parcs éoliens aux soumissionnaires pré-qualifiés. Un projet d'une grande envergure qui ambitionne de produire 2.000 MW à l'horizon 2020, ce qui est de nature à réduire sensiblement la facture énergétique du royaume.

Les choses sérieuses commencent pour le programme éolien marocain. L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) vient en effet de « remettre le cahier des charges de l'appel d'offres relatif au développement, à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation et à la maintenance du projet éolien intégré de 850 MW, aux soumissionnaires pré-qualifiés », comme l'indique l'Office dans un communiqué de presse. Ledit projet constitue la seconde phase du programme intégré de l'énergie éolienne, la première ayant consisté en le lancement du parc éolien de Taza (150 MW) dont le contrat d'achat d'électricité a été signé en juillet 2013. La deadline de dépôt des offres techniques est fixée au 20 juin 2014. Du coup, c'est le branle-bas de combat chez les sociétés retenues dans la short-list, qui mettent les bouchées doubles pour monter une offre compétitive.

Course

La partie sera en effet très serrée pour décrocher le contrat avec l'ONEE. Des poids lourds de l'industrie énergétique sont en lice. Au total, cinq groupements d'entreprises soumissionnaires ont été pré-qualifiés. Il s'agit, pour le premier groupement d'« EDF énergies nouvelles » (France), de « Mitsui & CO » (Japon) et d'Alstom (France). Le second groupement, lui, est constitué de « Nareva Holding » (Maroc), « Taqa » (Émirats arabes unis), « Fnel Green Power » (Italie) et « Siemens » (Allemagne). Le 3^e groupement est composé, quant à lui, d'« International Power » (Groupe GDF Suez, Royaume-Uni) et « Vestas » (Danemark). Le 4^e comprend « Acwa Power » (Arabie saoudite), « Gamesa Eolica » et « Gamesa Energia » (Espagne). Alors que le dernier groupement est constitué d'« Acciona Wind Power » et « Acciona Energia » (Espagne) ainsi que d'« Al Ajjal Funds » (Maroc). Des



« mariages de raison » qui ambitionnent de rafler la mise et décrocher des contrats dans le cadre du plan éolien marocain. Comment décrypter ces alliances ? : « Il y a plusieurs paramètres qui entrent en ligne de compte et le côté technico-commercial n'est pas

toujours le plus déterminant », indique Khalid Benhamou, DG de Sahara Wind. Le regroupement Nareva et Taqa est l'un des concurrents les plus sérieux. La filiale de la SNI a jusqu'ici réalisé les premiers projets marocains dans le cadre de la loi 13-09 sur les éner-

gies renouvelables. Il s'agit de trois parcs éoliens totalisant une capacité installée de 200 MW, à Haouma dans la région de Tanger (50 MW), Akhefenir (100 MW) et Laâyoune (50 MW). Son association avec les Émiratis de Taqa est un facteur qui aura son poids, du moins sur le plan financier. Le politique n'étant jamais loin après l'octroi de la phase I du plan solaire marocain au saoudien Acwa Power, un contrat pour les Émiratis de Taqa est de nature à mettre les deux alliés stratégiques du Maroc sur un pied d'égalité. D'autant plus que Siemens est de la partie dans ce groupement, et son expertise est incontestée. Le duo EDF et Alstom n'est pas moins loti. La France étant un allié stratégique, en dépit des dernières péripéties, ils sont en pole position pour décrocher une partie du gâteau. L'autre Français qui participe à la course, GDF, semble souffrir d'un « handicap » : spécialisé dans le gaz, il dépend dans sa fourniture du marché algérien, à hauteur de 60%, chose qui ne sera pas vue d'un bon œil du côté marocain. Autre élément à prendre en compte, les capacités de financement. « Il est certain que la capacité à lever des fonds reste un élément déterminant et sur ce registre, les opérateurs des pays du Golfe ont une longueur d'avance », indique Khalid Benhamou.

Le vent en poupe

Le programme éolien intégré est composé de six parcs éoliens, répartis dans les régions sud et nord du royaume qui disposent d'un potentiel éolien important : Tanger II (100MW), Taza (150MW), Boujdour (100MW), Tiskrad (300MW), Midelt (150MW) et Jbel Lahdid (200MW). Outre la production d'une électricité verte, ce projet vise, dans un cadre de partenariat public-privé, la promotion d'une industrie éolienne nationale via une intégration industrielle. L'ONEE et la Société d'investissements énergétiques (SIE), le Fonds Hassan II pour le développement économique et social s'associeront à un ou plusieurs partenaires stratégiques de référence dans les domaines de la production d'électricité et de l'industrie éolienne. La totalité du programme sera opérationnelle en 2020. Ce programme est réparti en deux phases : 1^{re} phase : projet du parc éolien de Taza (150 MW), dont la mise en service est prévue en 2015, 2^e phase : projet éolien intégré de 850 MW, composé de cinq parcs éoliens, répartis dans les régions sud et nord du royaume, qui disposent d'un potentiel éolien important : Tanger II (100MW), Boujdour (100MW), Tiskrad (300MW), Midelt (150MW), et Jbel Lahdid (200MW). Les mises en service de ces parcs éoliens seront opérées entre 2016 et 2020.

Financement

Dans sa globalité, le coût d'investissement du projet, estimé à 31,5 MMDH, sera couvert par des fonds publics et privés nationaux et étrangers ainsi que par tous les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement qui existent dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale. D'où l'importance du facteur financier, et sur ce point le projet a encore du chemin à faire. L'ONEE précise en effet qu'il a levé pour ce projet des financements concessionnels à hauteur de 385 millions d'euros et 31 MUSD, soit l'équivalent de 4,5 MMDH auprès des bailleurs de fonds. Ainsi, la Banque européenne d'investissement (BEI) a mis la main à la poche pour un

montant de 200 millions d'euros, la banque allemande (KfW) a contribué pour une enveloppe de 130 millions d'euros et la facilité d'investissement au voisinage de l'Union européenne (FIV) pour 15 millions d'euros, consacrés aux parcs éoliens de Midelt, Tanger II et Jbel Lahdid. À ces contributions s'ajoute la Banque africaine de développement (BAD) qui a misé près de 40 millions d'euros, lesquels s'ajoutent aux 31 MUSD du Fonds de technologie propre (FTP) véhiculés via la BAD (Banque africaine de développement) et dédiés au parc éolien de Tanger II. Mais le jeu en vaut la chandelle. À terme, le projet permettra d'économiser annuellement quelque 1,5 million de TEP (tonne équivalent pétrole), ce qui

équivalait à environ 750 MUSD par an (environ 6,5 MMDH). Au jour d'aujourd'hui, sur les 2.000 MW prévus par le plan éolien national, la puissance réalisée est en cours de mise en service en énergie d'origine éolienne s'élève à 280 MW, ce qui veut dire que le reste à développer est de 1.720 MW, une capacité à développer via notamment cinq sites identifiés grâce à leur potentiel.

Ambitions

Le projet éolien intégré s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes planifiés dans la nouvelle stratégie énergétique, qui érige le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique comme moyen optimal permettant au



En 2020, les centrales utilisant les énergies renouvelables représenteront 42% de la capacité électrique.

Maroc de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement, de préserver l'environnement et d'assurer le développement durable. À l'horizon 2020, les centrales fonctionnant grâce aux énergies renouvelables représenteront 42% de la capacité électrique totale, le solaire, l'éolien et l'hydraulique occupant chacun 14%. Quant à la puissance électrique totale installée, elle sera triplée en 2020. Le royaume ambitionne de réduire ses importations d'énergie en économisant annuellement 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole en combustible fossile, évitant ainsi l'émission de près de 9 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

PAR **TARIK HARI**
t.hari@eseco.ma